



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

14 juillet 2016

Après l'échec de la « grande marche pour la liberté d'expression », le mouvement des journalistes semble s'être replié. Le Code de la communication reste cependant au centre de l'actualité. Et pour cause, le texte vient d'être adopté en seconde lecture à la Chambre Haute. Les dispositions selon lesquelles le directeur de publication d'un journal devra être le propriétaire ou l'actionnaire majoritaire ont été maintenues par les sénateurs.

Economie et société

CODE DE LA COMMUNICATION : LE SENAT MAINTIENT SES AMENDEMENTS

Le projet de loi portant Code de la communication a été adopté en seconde lecture, hier, au Sénat. Les sénateurs ont maintenu les amendements qu'ils ont apportés à l'article 85, que les députés ont pourtant modifiés. 41 sénateurs ont donc décidé que le directeur de publication d'une entreprise de presse doit être soit le propriétaire, soit l'actionnaire majoritaire, soit son représentant légal. Un passage de l'article 86 a, par ailleurs, été modifié. Si les députés ont requis seulement la possession d'un visa de séjour pour tous les journalistes étrangers, les sénateurs se sont mis d'accord sur le fait que « les journalistes étrangers doivent justifier des expériences professionnelles requises et obtenir l'autorisation du ministre chargé de l'Emploi ainsi que le visa de l'Inspection du travail ». Durant les travaux de commission, des représentants de l'Ordre des journalistes dont son président Gérard Rakotonirina ont été invités par le Sénat pour donner leurs avis. Après cette deuxième lecture au Sénat, le projet de loi portant Code de la communication retournera à l'Assemblée nationale. Si les deux Assemblées n'arrivent pas à s'entendre sur un texte commun, la mise en place de la commission mixte paritaire sera nécessaire. Faute d'entente au niveau de cette commission, l'Assemblée nationale statuera définitivement à la majorité de ses membres. (Midi Madagasikara, p.11, L'Express de Madagascar, p.3 ; Madagascar-Laza, p.3 ; La Vérité, p.2)

- *Le maintien de l'amendement proposé par les députés sur l'article relatif au directeur de publication figurait justement parmi les requêtes de l'Ordre des Journalistes de Madagascar. « Nous avons demandé aux sénateurs de voir ce qu'ils peuvent faire par rapport à la situation actuelle, dans l'intérêt du pays », a rapporté Gérard Rakotonirina, président de l'OJM. (L'Express de Madagascar, p.3)*
- *Soava Andriamarotafika, directeur de publication du groupe VIVA, regrette que les journalistes contestant le nouveau Code de la communication n'aient pas reçu l'invitation officielle de la Chambre Haute. Il est pourtant convaincu que seul le retour à la table des négociations et le réexamen du Code de la communication constituent l'unique option pour aboutir à un consensus. Il soutient, ainsi, que « le mouvement pour la liberté d'expression continue ». (Midi Madagasikara, p.11)*
- *« Le gouvernement est-il réellement satisfait de la teneur du Code de la communication adopté dans la précipitation ? », a réagi la sénatrice Olga Ramalason, contre l'adoption de ce texte. « Une loi est élaborée pour créer un climat d'apaisement dans la société et non le contraire », estime-t-elle. (Les Nouvelles, p.3)*
- *« Les sénateurs auraient dû avoir la sagesse de prendre leurs distances vis-à-vis de ce Code lors de ce deuxième passage mais apparemment, ils n'ont rien compris aux enjeux qui se jouent dans un avenir pas très lointain, ni la situation explosive dans laquelle se*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



trouve déjà le peuple malgache », regrette **Madagascar Matin**. (p.3)

- **L'Express de Madagascar** a focalisé son attention sur les conséquences négatives du maintien de l'article 85. Il rappelle, entre autres, les risques qu'il représente pour la liberté d'entrepreneuriat, mais aussi pour l'indépendance des journalistes. Le quotidien n'écarte pas non plus l'hypothèse d'une stratégie pour retarder l'adoption définitive du texte, dans l'idée que le gouvernement puisse retirer le texte et reprendre les discussions. (p.3)

REACTIONS SUITE A L'ADOPTION DU PROJET DE CODE DE LA COMMUNICATION

- Dans un communiqué, le Syndicat National des Journalistes, section Réunion – Océan Indien, a exprimé son indignation suite à l'adoption du Code de la communication au niveau du Parlement. Le syndicat a lancé un appel à l'endroit des autorités françaises afin d'intervenir auprès du gouvernement malgache pour ne pas mettre ce texte en application. (**Midi Madagasikara**, p.11 ; **Madagascar-Laza**, p.2)
- La Fédération Internationale des Journalistes dénonce également le musellement des médias malgaches. Anthony Bellanger, secrétaire général de la FIJ, a exprimé son inquiétude face à la violation flagrante de l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. « Les journalistes et les citoyens malgaches méritent une presse libre et indépendante. Nous sommes très inquiets de ce tournant liberticide dans le pays », s'est-il exprimé. (**L'Express de Madagascar**, p.5)
- « Les réactions de Reporters Sans Frontières (RSF), de l'Union de la Presse Francophone (UPF), de l'Assemblée Parlementaire Francophone (APF) ainsi que les interpellations de l'Union Africaine, du Programme des Nations Unies pour le Développement, de l'Union européenne et de l'Ambassade américaine à Antananarivo, soulèvent des questions, aussi bien sur le contenu que sur la manière dont le Parlement a voté ce Code de la communication », souligne le politologue André Rasolo, dans une interview accordée à **Midi Madagasikara**. Il recommande à l'Etat de prendre au sérieux ces réactions internes et externes. Il fait remarquer que le pays entre dans une zone de turbulence sociale et politique, à deux ans de l'élection présidentielle. « Si l'Etat ne crée pas des espaces de dialogue pour mieux écouter et communiquer, sa légitimité risque d'être profondément ébranlée », estime-t-il. (p.12)
- Au lendemain de la « grande marche pour la liberté d'expression », le Comité des journalistes de Madagascar a diffusé un communiqué sur les ondes de la Radio nationale, condamnant la manifestation pacifique menée par les journalistes. Ces journalistes qui ont choisi un autre camp n'ont pas manqué de conclure que cette manifestation avait un caractère politique, ce qui a fortement déplu à **La Vérité**. Le quotidien se demande si ce « pseudo Comité » est réellement conscient des risques que représente l'adoption du Code de la communication. Il a également saisi l'occasion pour dénoncer le manque d'objectivité de la RNM qui n'a point couvert la manifestation. (p.2)
- Engagée, **La Gazette de la Grande île** a « encouragé les journalistes du Mouvement pour la liberté d'expression à ne pas baisser les bras et à poursuivre une lutte à laquelle la population adhère ». Optimiste qu'un mouvement non violent mais adroitement piloté peut aboutir à un succès, le quotidien a conseillé aux manifestants de fédérer toutes les

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



forces favorables à la liberté d'expression. « L'essentiel, dans un premier temps, est de mettre sur pied une vaste coalition qui en imposera par sa taille », estime-t-il. (p.3)

- « Madagascar est un Etat de droit qui a pu dépenaliser les crimes et les délits de presse. C'est déjà une grande avancée dans le concert des pays démocratiques », a félicité le président du Parlement Panafricain, Roger Nkolo Dang, à l'issue de sa rencontre avec le président Hery Rajaonarimampianina. (Madagascar-Laza, p.2 ; Les Nouvelles, p.3)
- Le vice-président de l'Assemblée nationale, Freddie Mahazoasy, a rassuré que des amendements ont déjà été apportés au projet de Code de la communication. Selon ses explications, l'amende de 10 millions d'Ariary ne concernera que les cas de diffamation grave. Il a renforcé, par ailleurs, que la couverture nationale exclusive des chaînes nationales est indiscutable. « C'est le seul moyen pour le gouvernement de garantir que tous les citoyens ont accès à une information juste », a-t-il souligné. (Tia Tanindrazana, p.2)

LIBERTE DE LA PRESSE A TSIMBAZAZA : JEAN MAX RAKOTOMAMONJY PROMET L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

L'interdiction d'accès des journalistes au palais de Tsimbazaza a rapidement été relayée par les quotidiens de la capitale. Les journaux ont rapporté, entre autres, qu'une journaliste d'une station télévisée a été refoulée aux portes de l'Assemblée nationale. **La Gazette de la Grande île** a dénoncé « un véritable embargo du métier des journalistes ». (p.5) Pour taire la polémique, Jean Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale, a réitéré, hier, lors d'un point de presse à Ivato, qu'il n'a donné aucun ordre dans ce sens. « L'Assemblée nationale n'est pas ma propriété privée et je n'interdirai jamais à un journaliste de faire son travail, sauf en cas de trouble. (...) Je vais contacter la journaliste qui a été victime de cet incident fâcheux et je vais lui demander de me fournir le nom exact de l'auteur de cette interdiction », a-t-il déclaré. En sus, il a promis d'ouvrir une enquête auprès des forces de l'ordre afin de connaître l'identité de celui qui a proliféré cet ordre, sans toutefois, faire mention des mesures qui seront prises. (Les Nouvelles, p.2)

RETOUR DES DELESTAGES : LA JIRAMA EXPLIQUE

De nombreux abonnés se plaignent de la reprise des coupures intempestives de l'électricité. Pour mieux cerner le problème, **Madagascar-Laza** a mené une enquête auprès de la compagnie de distribution d'eau et d'électricité JIRAMA. Selon les explications d'une source auprès de la JIRAMA, ces coupures sont dues à la panne technique d'un groupe à Ambohimambola depuis dimanche dernier. Cette défaillance entraîne un manque de production d'électricité d'environ 30MW, perturbant ainsi l'approvisionnement au sein du réseau interconnecté d'Antananarivo et ses environs. Des travaux de réparation ont cependant déjà été entamés. Ils devront être achevés dans les plus brefs délais. Pour prévenir ses abonnés, la JIRAMA a d'ailleurs publié un communiqué dans les colonnes du quotidien. (p.5)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : LE SECES EN GREVE A PARTIR DU 28 JUILLET

A l'issue du conseil national du Syndicat des Enseignants-Chercheurs de l'Enseignement Supérieur, les syndicalistes ont décidé d'observer une grève illimitée à partir du 28 juillet. Les revendications concernent principalement l'application des décrets 2009-1214 et 2009-1215 incluant notamment le volet des indemnités de recherche, de risque, de logement, de transport,

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



de la révision de la grille indiciaire et de la définition de l'âge de départ à la retraite. En sus, l'application du système Licence-Master-Doctorat en simultanée au niveau des universités publiques et privées ne fait pas non plus l'unanimité. (**Madagascar-Laza, p.9**) Selon les pronostics alarmistes de **Madagascar Matin**, « le pouvoir exécutif n'accordera aucune importance aux requête du SECES ». Le quotidien craint même que cette manifestation ne soit le début d'une « grève généralisée ». A cette menace de grève s'ajoutent plusieurs foyers de mécontentement social et politique, pour ne citer que la lutte contre la liberté d'expression et la grogne montante des citoyens face à l'inflation, aux coupures intempestives de l'électricité et à la pénurie du charbon de bois. (**p.3**)

Relations internationales

ECHOS POSITIFS DU 42^{ème} SOMMET DE L'APF

Le président du Parlement Panafricain, Roger Nkodo Dang a été reçu par le président Hery Rajaonarimampianina, hier, au palais d'Iavoloha. Ce fut une occasion pour les deux personnalités d'évoquer la 42^{ème} session de l'Assemblée des Parlementaires Francophones. D'après Roger Nkodo Dang, « ce Sommet a été un énorme succès pour le pays hôte ». Il considère, en effet, cette rencontre comme une « victoire » pour la Grande Île avant le Sommet de la Francophonie, prévu au mois de novembre. Il n'a pas manqué d'encourager le peuple malgache et les politiciens à soutenir ensemble les efforts engagés dans le redressement du pays. (**Midi Madagasikara, p.11 ; Madagascar-Laza, p.2 ; Madagascar Matin, p.2 ; L'Observateur, p.3**) Dans la même lignée, le président de l'Assemblée des Parlementaires Francophones, Abdou Karim, a personnellement adressé ses félicitations au maire de la capitale, Lalao Ravalomanana, pour l'accomplissement de ce 42^{ème} Sommet. Il a également adressé ses remerciements au peuple malgache pour son hospitalité. (**Les Nouvelles, p.2**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



La Gazette de la Grande île, p. 2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

